

EVACUATION ? Que faire... ?



Le déclenchement d'une évacuation est un acte volontaire pour des raisons de sécurité.

Les causes sont majoritairement liées à une alarme incendie mais d'autres raisons peuvent justifier ce déclenchement. (alerte à la bombe, danger particulier, etc...)

Lorsque le signal retentit, il est impératif de quitter sa place de travail et de sortir pour se rendre au point de rassemblement défini pour votre bâtiment.

- Se rendre à cet endroit permet de contrôler s'il manque quelqu'un mais aussi de pouvoir donner des informations sur la reprise des activités et les causes de l'alarme.
- Pour éviter des accidents, il est important de sortir calmement.
- Fermez portes et fenêtres avant de quitter votre local pour le préserver de la fumée le cas échéant. Arrêtez également les appareils pouvant présenter des dangers.
- Avant l'ordre d'évacuer, les portes coupe-feu du bâtiment seront généralement fermées. Il est toujours possible d'ouvrir ces portes pour suivre la voie de fuite. Attention à bien les refermer derrière vous.
- Ne regagnez pas votre place de travail sans y avoir été invité !



Panneau indiquant le point de rassemblement